



Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_15-DE



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260204_15

APPROBATION DE L'ADHÉSION AUX SOLUTIONS FACTURES EP DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES DE LA LOIRE (SIEL) - OUTIL ALFRED

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Le 4 février 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 28 janvier 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du SigerLy à Villeurbanne, allée Assia DJEBAR, salle Candela (rez-de-chaussée) sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon* : Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL, Pascal DAVID, Gilbert-Luc DEVINAZ, Myriam FONTAINE, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Jean-Claude RAY, Corinne SUBAÏ. *Communes* : Bruno THUET (Brignais), Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon), Dominique REGNIER (Vourles) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Philippe NICOLAS (Cris-au-Mt-D'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Noëlle MAGAUD (Genay), Yves JASSERAND (Marcy l'Étoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rillieux-La-Pape), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Jean-Michel BUDYNEK (Solaize), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Jacques CARTIER (Collonges-au-Mt-d'Or), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Michel MAZUEL (Fontaines-sur-Saône), Andreu CALVO HUGUET (Francheville), Isabelle FERNANDES (Givors), Olivier CAPELLA (Grigny-sur-Rhône), Eric RAMOS (Jonage).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon)
Sylvain GODINOT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Pierre-Alain MILLET (Métropole de Lyon)
Rémy GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, et notamment son article L.2511-6 relatif aux coopérations entre pouvoirs adjudicateurs ;

Vu le Code de la propriété intellectuelle ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLY ;

Vu le projet de convention de coopération public-public joint en annexe, conclu entre le Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de la Loire (SIEL-TE) et le SIGERLY ;

Considérant que le SIGERLY exerce, pour le compte de ses membres, des compétences en matière d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, incluant l'éclairage public ;

Considérant que le SIGERLY coordonne des groupements de commandes pour l'achat d'énergie et assure le suivi administratif et financier des contrats correspondants ;

Considérant que le SIEL-TE a développé un outil informatique dénommé « ALFRED », destiné à centraliser les flux de données des fournisseurs d'énergie et à contrôler la cohérence et la conformité des factures d'électricité et de gaz ;

Considérant que cet outil permet notamment d'améliorer la fiabilité du mandatement des factures d'énergie, en particulier pour les installations d'éclairage public ;

Considérant que le SIEL-TE propose, dans une logique de mutualisation et de coopération public-public, de mettre cet outil à disposition d'autres syndicats d'énergie ;

Considérant que cette coopération s'inscrit exclusivement dans un objectif d'intérêt général, sans but lucratif, et relève des relations internes au secteur public au sens du Code de la commande publique ;

Considérant que la convention prévoit les modalités de mise à disposition, d'hébergement, de maintenance, d'évolution de l'outil ainsi que les engagements respectifs des parties ;

Considérant que la participation du SIGERLY à cette coopération lui permettra de disposer d'un outil structurant de contrôle des factures d'énergie relatives à l'éclairage public, contribuant à une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques de ses membres ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jean-Philippe CHONÉ, vice-président (Investissement et patrimoine d'éclairage public)

Le Comité syndical :

APPROUVE les termes de la convention de coopération public-public entre le SIEL-TE et le SIGERLY, relative à la mise à disposition et à l'utilisation de l'outil informatique « ALFRED » pour le contrôle des factures d'énergie, telle que jointe en annexe à la présente délibération ;

AUTORISE Monsieur le Président du SIGERLY à signer ladite convention, ainsi que tout document et avenant nécessaires à sa bonne exécution ;

Envoyé en préfecture le 06/02/2026

Reçu en préfecture le 06/02/2026

Publié le 09/02/2026

ID : 069-200058493-20260204-C_20260204_15-DE



APPROUVE au Budget primitif 2026 la participation financière du SIGERLy aux charges prévues par la convention, soit 2 600 € en 2026 notamment au titre de l'utilisation de l'outil et, le cas échéant, des évolutions fonctionnelles décidées dans le cadre du comité de pilotage ; chapitre 65 article 65811 « Droits d'utilisation - informatique en nuage ».

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 41 (115 voix)

Contre : 0 (0 voix)

Abstention : 1 (2 voix)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.